Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-242900793-20251217-CC_141_2025-DE

Communauté Lesneven Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION N° CC/141/2025

Séance du 17/12/2025

Membres en exercice : 40
- **Présents : 32**
- **Votants : 39**
- **Quorum atteint**

Date d'affichage de la convocation : 11/12/2025

Le 17 décembre 2025 à 18 h 00, le conseil communautaire – dûment convoqué le 11 décembre 2025 – s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil de l'hôtel communautaire de Lesneven, sous la présidence de Claudie BALCON, Présidente.

Commune	NOM	Prénom	PRESENT	ABSENT	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT) :
GOULVEN	ILIOU	Yves		X	Louis BEAUGENDRE
GUISSENY	CABON	Herveline	X		
GUISSENY	CONQ	Mickaël	X		
GUISSENY	RAPIN	Raphaël	X		
KERLOUAN	COLLIOU	Christian	X		
KERLOUAN	GAC	Marie-Jo	X		
KERLOUAN	GUÉZÉNOC	Georges	X		
KERNILIS	IMBERDIS	François-Xavier	X		
KERNILIS	ROUDAUT	Sandra	X		
KERNOUËS	BÈLE	Christophe	X		
LANARVILY	FRANQUES	Xavier		X	Sandra ROUDAUT
LE FOLGOËT	CASTEL	Odette	X		
LE FOLGOËT	KERBOUL	Pascal	X		
LE FOLGOËT	LE GALL	Michel	X		
LE FOLGOËT	LE ROUX	Emmanuelle	X		
LESNEVEN	BALCON	Claudie	X		
LESNEVEN	BERTHOU	Christine	X		
LESNEVEN	BOUCHARE	Julien	X		
LESNEVEN	CHAPALAIN	Claire	X		
LESNEVEN	CORNIC	Pascal	X		
LESNEVEN	KERMARREC	Nicolas		X	
LESNEVEN	LOAËC	Guy	X		
LESNEVEN	MARTIN	Aurélie		X	Pascal CORNIC
LESNEVEN	LE BIHAN	Sophie	X		
LESNEVEN	QUINQUIS	Yves		X	Claudie BALCON
PLOUDANIEL	BOUCKAERT	Isabelle		X	Philippe SERVEL
PLOUDANIEL	GUIZIOU	Pierre	X		
PLOUDANIEL	MAYOL	Sandrine		X	Pierre GUIZIOU
PLOUDANIEL	SERVEL	Philippe	X		
PLOUDANIEL	TANNÉ	Michel	X		
PLOUIDER	LAGADEC	Marylène	X		
PLOUIDER	MAZÉ	David	X		
PLOUIDER	PAUGAM	René	X		
PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES	ABGRALL	Sandrine	X		
PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES	GOULAOUIC	Pascal	X		
PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES	ABAUTRET	Pierre		X	Pascal GOULAOUIC
SAINT-FREGANT	GALLIOU	Cécile	X		
SAINT-MEEN	BEAUGENDRE	Louis	X		
SAINT-MEEN	MADEC	Jean-Pierre	X		
TREGARANTEC	TOUDIC	Yann	X		

Secrétaire de séance : Guy LOAEC

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-242900793-20251217-CC_141_2025-DE

BASSIN VERSANT/SERVICE EAU ASSAINISSEMENT : ACCORD DE TERRITOIRE AELB ET REGION – GRAND ET PETIT CYCLES DE L'EAU

Le contrat territorial 2022/2024, prolongé en 2025, pour les bassins-versants du Quillimadec – Alanan touche à sa fin en 2025. Le contenu d'un nouveau contrat, appelé accord de territoire, a été échangé avec les partenaires financiers et les services de l'Etat. Il intègre une nouveauté, le petit cycle de l'eau dans le plan d'action.
Le contrat associe la CLCL, l'AELB, l'Etat, le Conseil régional de Bretagne et le Conseil départemental du Finistère.
Le programme 2026/2028 a été présenté et discuté en commission algues vertes le 27/11/2025 et en commission environnement le 03/12/2025.

Il comprend les axes d'actions présentés ci-après :

ACCORD DE TERRITOIRE	THEMATIQUE	MAITRE D'OUVRAGE	FINANCEURS	THEME
ACCORD DE TERRITOIRE QUILLIMADEC - ALANAN	PLAN DE LUTTE ALGUES VERTES (PLAV)	CLCL	AELB + Région + Etat	• Coordination générale • Pilotage du ramassage des algues vertes • Animation des accompagnements individuels • Animation du dispositif ETAP'N (ciblage légumier) • Animation du dispositif des chantiers collectifs (financement état/AELB des prestations) • Pilotage des actions collectives (cf. marché actions collectives agricoles) • Suivi administratif et financier de PSE algues vertes 2023/2027 • Suivi qualité de l'eau enjeu nitrates – complémentaire • Suivi des aménagements ZSCE • Animation agricole suite à l'étude Transcender
		Chambre d'agriculture	CRB + CD29	• Animation des actions foncières (accompagner les exploitations du territoire dans les échanges fonciers)
	POLLUTION BACTERIOLOGIQUE	CLCL	AELB + CD29 + Région	• Finaliser les rencontres « boîte à outils » - enjeu bactériologique • Mettre en place le suivi des plans d'action suite aux diagnostics siège d'exploitation • Suivi qualité de l'eau enjeu bactériologique • Piloter les révisions profil de baignade
	ASSAINISSEMENT	CLCL	AELB + ETAT + CD29	• Lutte déversement systèmes d'assainissement prioritaires (postes Kerbriant /Pen ar C'hoat à Lesneven, entrées eaux parasites, réhabilitation réseaux,autosurveillance) ⇨ *Cf Annexe programme détaillé ci-dessous*
	AIRE ALIMENTATION CAPTAGE	CLCL	AELB + Région	• Animation des dispositifs financiers (2026 = construction du PSE, puis suivi administratif et financier à mettre en place)

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-242900793-20251217-CC_141_2025-DE

ANNEXE PROGRAMME DETAILLE PETIT CYCLE DE L'EAU ACCORD DE TERRITOIRE QUILLIMADEC ALANAN

Thématique	Désignation	Agglomération	Estimation			
				2026	2027	2028
Réhabilitation des regards	Guissény-Kerlouan - Lesneven-Le Folgoët Réhabilitation des regards infiltrants et exfiltrants	Guissény-Kerlouan Lesneven-Le Folgoët	150 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
Réhabilitation des réseaux définis comme prioritaires suite aux passages caméra	Chantier 1 - Kerlouan - Kerenez Chemisage	Guissény-Kerlouan	25 000 €	25 000 €		
	Chantier 2 - Kerlouan - Rue Sainte-Anne : Renouvellement	Guissény-Kerlouan	43 000 €		43 000 €	
	Chantier 3 - Kerlouan - RD10 LANVEUR : Renouvellement	Guissény-Kerlouan	58 000 €			58 000 €
	Chantier 4 - Kerlouan - C106 Goasdoun : Chemisage	Guissény-Kerlouan	13 000 €			13 000 €
	Chantier 11 - Lesneven - Rue du Saint-Esprit : Renouvellement	Lesneven-Le Folgoët	120 000 €			120 000 €
	Chantier 12 - Lesneven - Rue de la Fraternité : Renouvellement	Lesneven-Le Folgoët	75 000 €	75 000 €		
	Chantier 13 - Lesneven - Rue des Douves : Chemisage	Lesneven-Le Folgoët	16 000 €		16 000 €	
	Chantier 15 - Lesneven - Bd du Maréchal Leclerc : Renouvellement	Lesneven-Le Folgoët	73 000 €			73 000 €
	Chantier 16 - Lesneven - Rue de la Libération : Chemisage	Lesneven-Le Folgoët	90 000 €		90 000 €	
Place des Douves	Lesneven : Poste de Pen Ar Ch'oat : réduction des déversements au droit du DO Place des Douves (indicateur : mesures des volumes déversée palce des Douves)	Lesneven-Le Folgoët	300 000 €		300 000 €	
	Lesneven : Poste de Kerbriant : réduction des déversements au droit du DO Place des Douves (indicateur : mesures des volumes déversée palce des Douves)	Lesneven-Le Folgoët	300 000 €	300 000 €		
STEP	Réhabilitation STEP Lesneven - Le Folgoët :centrale polymère	Lesneven-Le Folgoët	18 000 €	18 000 €		
	Réhabilitation STEP Lesneven - Le Folgoët: compactage dégrilleur	Lesneven-Le Folgoët	17 000 €		17 000 €	
	Réhabilitation STEP Guissény - Kerlouan : stockage boue liquide	Guissény-Kerlouan	80 000 €			80 000 €
Autosurveillance - Diagnostic permanent	PR Genets, Parcou, Kerogues	Lesneven-Le Folgoët	36 000 €	36 000 €		
	PR Stade, Rosicou, Terrohant, Pors Olier, Lerret, Kermarguel, Pen Ar Meas	Guissény-Kerlouan	84 000 €		42 000 €	42 000 €
Synthèse de l'investissement :			1 498 000 €	504 000 €	558 000 €	436 000 €

Le plan de financement du programme d'actions 2026/2028 sous maîtrise d'ouvrage de la CLCL sur le bassin versant du Quillimadec - Alanan est le suivant :

ACCORD DE TERRITOIRE	THEMATIQUE	AELB	Région	CD29	Etat	CLCL
BV QUILLIMADEC - ALANAN	PLAN DE LUTTE ALGUES VERTES (PLAV)	284 134,50 €	132 660,00 €		39 330,00 €	130 711,50 €
	POLLUTION BACTERIOLOGIQUE	42 794,50 €		5 318,80 €		32 810,70 €
	ASSAINISSEMENT	749 000,00 €				749 000,00 €
	AIRE ALIMENTATION CAPTAGE	23 598,00 €				7 866,00 €
	TOTAL	**1 099 527,00 €**	**132 660,00 €**	**5 318,80 €**	**39 330,00 €**	**920 388,20 €**
						2 197 224,00 €

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-242900793-20251217-CC_141_2025-DE

Le **plan de financement du programme d'actions 2026 sous maîtrise d'ouvrage de la CLCL** sur le bassin versant du Quillimadec - Alanan est le suivant :

		BUDGET PREVISIONNEL 2026				
ACCORD DE TERRITOIRE	**THEMATIQUE**	**AELB**	**Région**	**CD29**	**Etat**	**CLCL**
BV QUILLIMADEC - ALANAN	PLAN DE LUTTE ALGUES VERTES (PLAV)	94 711,50 €	44 220,00 €		13 110,00 €	43 570,50 €
	POLLUTION BACTERIOLOGIQUE	13 082,50 €		1 300,00 €		10 227,50 €
	ASSAINISSEMENT	252 000,00 €				252 000,00 €
	AIRE ALIMENTATION CAPTAGE	7 866,00 €				2 622,00 €
	TOTAL	**367 660,00 €**	**44 220,00 €**	**1 300,00 €**	**13 110,00 €**	**308 420,00 €**
						734 710,00 €

Les aides publiques de l'agence de l'eau Loire – Bretagne, du Conseil régional de Bretagne et du Conseil départemental sont sollicitées.

Les taux de subvention ne sont pas définitivement arrêtés. Si, après le retour du comité de programmation de l'accord de territoire, il s'avère que la part restant à charge de la CLCL est plus élevée que celle présentée ce jour, le projet sera à nouveau soumis à la délibération du conseil communautaire.

Il est proposé au conseil communautaire de :

- **valider le contenu du programme d'actions de l'accord de territoire 2026/2028 du bassin versant du Quillimadec-Alanan,**
- **autoriser la Présidente à inscrire au budget 2026 les montants des actions sous maîtrise d'ouvrage communautaire,**
- **autoriser la Présidente à solliciter les cofinancements correspondants,**
- **autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer l'accord de territoire 2026/2028 du bassin versant du Quillimadec-Alanan.**

<u>Décision</u> : approbation à l'unanimité

Pour extrait conforme,

La Présidente
Claudie BALCON

Claudie BALCON
Signature numérique de Claudie BALCON
Date : 2025.12.19 13:52:46 +01'00'